

Annex A - solo		2016					2017				
Numéro de cellule	Élément	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance
TYPES D'ENTREPRISES											
AS1a	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance	281	40	33	0	208	276	39	33	0	204
AS1b	Nombre de succursales au sens de l'article 13, point 11, de la directive 2009/138/CE établies dans l'État membre de l'autorité de contrôle	12	3	9	0	0	12	3	9	0	0
AS1c	Nombre de succursales au sens de l'article 162, paragraphe 3, de la directive 2009/138/CE établies dans l'État membre de l'autorité de contrôle	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AS2	Nombre de succursales dans l'Union d'entreprises d'assurance et de réassurance établies dans l'État membre de l'autorité de contrôle qui exercent des activités pertinentes dans un ou plusieurs autres États membres	32	11	11	0	10	37	12	15	0	10
AS3	Nombre d'entreprises d'assurance établies dans l'État membre de l'autorité de contrôle qui exercent des activités dans d'autres États membres en libre prestation de services	72	42	30	0	S.O.	75	40	35	0	S.O.
AS4a	Nombre d'entreprises d'assurance établies dans d'autres États membres qui ont notifié leur intention d'exercer des activités dans l'État membre de l'autorité de contrôle en libre prestation de services	726	122	548	56	S.O.	720	122	544	54	S.O.
AS4b	Nombre d'entreprises d'assurance établies dans d'autres États membres qui exercent effectivement des activités dans l'État membre de l'autorité de contrôle en libre prestation de services	148	12	110	26	0	200	14	143	25	18
AS5	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance qui ne relèvent pas de la directive 2009/138/CE	1	0	0	0	1	1	0	0	0	1
AS6	Nombre de véhicules de titrisation des entreprises d'assurance et de réassurance agréés conformément à l'article 211 de la directive 2009/138/CE	0	S.O.				0	S.O.			
AS7	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance faisant l'objet de mesures d'assainissement ou d'une procédure de liquidation	1	1	0	0	0	1	1	0	0	0



Annex A - solo		2016					2017				
Numéro de cellule	Élément	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance
<b>MONTANTS DES ACTIFS, DES PASSIFS ET DES FONDS PROPRES - en millions d'euros et en pourcentage</b>											
AS12	Montant total des actifs des entreprises d'assurance et de réassurance, valorisés conformément à l'article 75 de la directive 2009/138/CE	223.231	176.582	9.990	0	36.659	229.627	183.092	10.370	0	36.165
AS12a	Immobilisations incorporelles	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0
AS12b	Actifs d'impôts différés	888	107	125	0	656	515	117	57	0	341
AS12c	Excédent du régime de retraite	4	0	4	0	0	6	0	6	0	0
AS12d	Immobilisations corporelles détenues pour usage propre	151	39	95	0	17	153	34	109	0	10
AS12e	Investissements (autres qu'actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés)	53.650	29.836	5.367	0	18.447	47.105	23.757	5.558	0	17.790
AS12f	Actifs en représentation de contrats en unités de compte et indexés	114.734	114.205	0	0	529	126.499	125.998	0	0	501
AS12g	Prêts et prêts hypothécaires (hors avances sur polices)	4.521	1.315	58	0	3.148	5.023	1.280	34	0	3.709
AS12h	Avances sur polices	101	101	0	0	0	93	93	0	0	0
AS12i	Montants recouvrables au titre des contrats de réassurance	38.679	28.511	3.076	0	7.092	39.460	29.098	2.970	0	7.392
AS12j	Dépôts auprès des cédantes	1.989	6	9	0	1.974	2.170	19	5	0	2.146
AS12k	Créances nées d'opérations d'assurance et montants à recevoir d'intermédiaires	938	123	382	0	433	982	133	390	0	459
AS12l	Créances nées d'opérations de réassurance	854	105	196	0	553	1.136	58	126	0	952
AS12m	Autres créances (hors assurance)	1.246	551	124	0	571	1.454	746	164	0	544
AS12n	Actions propres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AS12o	Éléments de fonds propres ou fonds initial appelé(s), mais non encore payé(s)	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
AS12p	Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.369	1.619	542	0	3.208	4.888	1.720	878	0	2.290
AS12q	Autres actifs non mentionnés dans les postes ci-dessus	105	63	12	0	30	138	39	70	0	29
AS13	Montant total des passifs des entreprises d'assurance et de réassurance, valorisés conformément aux articles 75 à 86 de la directive 2009/138/CE	201.204	171.594	7.501	0	22.109	207.636	177.599	7.700	0	22.337
AS13a	Provisions techniques	181.379	160.916	5.708	0	14.755	194.737	173.361	6.050	0	15.326
AS13b	Autres passifs, hormis les passifs subordonnés qui ne sont pas inclus dans les fonds propres	19.813	10.670	1.791	0	7.352	12.896	4.237	1.650	0	7.009
AS13c	Passifs subordonnés non inclus dans les fonds propres	10	7	1	0	2	3	1	0	0	2
AS14a	Montant total des fonds propres de base	21.385	5.487	2.370	0	13.528	21.799	5.991	2.617	0	13.191
AS14aa	Dont passifs subordonnés	719	655	5	0	59	703	650	11	0	42
AS14b	Montant total des fonds propres auxiliaires	589	40	357	0	192	562	40	341	0	181
AS15	Montant total des fonds propres éligibles pour couvrir le capital de solvabilité requis	21.660	5.524	2.502	0	13.634	22.042	6.029	2.776	0	13.237
AS15a	Niveau 1 non restreint	20.624	4.827	2.361	0	13.436	21.056	5.338	2.590	0	13.128
AS15b	Niveau 1 restreint	368	336	4	0	28	365	335	4	0	26
AS15c	Niveau 2	629	358	133	0	138	630	355	166	0	109
AS15d	Niveau 3	40	3	4	0	33	36	1	16	0	19
AS16	Montant total des fonds propres de base éligibles pour couvrir le minimum de capital requis	21.098	5.245	2.365	0	13.488	21.468	5.757	2.595	0	13.116
AS16a	Niveau 1 non restreint	20.624	4.827	2.361	0	13.436	21.056	5.338	2.590	0	13.128
AS16b	Niveau 1 restreint	368	336	4	0	28	365	335	4	0	26
AS16c	Niveau 2	107	81	1	0	25	91	84	1	0	6

Annex A - solo		2016					2017				
Numéro de cellule	Élément	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance
<b>EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE CAPITAL — FORMULE STANDARD - en millions d'euros et en pourcentage</b>											
AS17	Montant total du minimum de capital requis	3.334	1.111	408	0	1.815	3.427	1.194	447	0	1.786
AS18	Montant total du capital de solvabilité requis	9.868	S.O.				9.170	S.O.			
AS19	Montant total du capital de solvabilité requis calculé à l'aide de la formule standard par module et sous-module de risque - au niveau d'agrégation disponible - exprimé en pourcentage du montant total du capital de solvabilité requis[1]	84%	S.O.				90%	S.O.			
AS19a	Risque de marché	52%	S.O.				58%	S.O.			
AS19aa	Risque de taux d'intérêt	7%	S.O.				7%	S.O.			
AS19ab	Risque sur actions	22%	S.O.				27%	S.O.			
AS19ac	Risque sur actifs immobiliers	1%	S.O.				1%	S.O.			
AS19ad	Risque de spread	13%	S.O.				15%	S.O.			
AS19ae	Concentrations du risque de marché	16%	S.O.				17%	S.O.			
AS19af	Risque de change	7%	S.O.				7%	S.O.			
AS19b	Risque de contrepartie	20%	S.O.				22%	S.O.			
AS19c	Risque de souscription en vie	21%	S.O.				25%	S.O.			
AS19ca	Risque de mortalité	2%	S.O.				2%	S.O.			
AS19cb	Risque de longévité	1%	S.O.				1%	S.O.			
AS19cc	Risque d'invalidité - de morbidité	0%	S.O.				0%	S.O.			
AS19cd	Risque de cessation	16%	S.O.				19%	S.O.			
AS19ce	Risque de dépenses en vie	6%	S.O.				7%	S.O.			
AS19cf	Risque de révision	0%	S.O.				0%	S.O.			
AS19cg	Risque de catastrophe en vie	1%	S.O.				1%	S.O.			
AS19d	Risque de souscription en santé	5%	S.O.				6%	S.O.			
AS19da	Risque de souscription en santé SLT	1%	S.O.				1%	S.O.			
AS19db	Risque de souscription en santé non-SLT	2%	S.O.				2%	S.O.			
AS19dc	Risque de catastrophe santé	2%	S.O.				3%	S.O.			
AS19e	Risque de souscription en non-vie	36%	S.O.				41%	S.O.			
AS19ea	Risque de primes et de réserve en non-vie	22%	S.O.				24%	S.O.			
AS19eb	Risque de cessation en non-vie	0%	S.O.				0%	S.O.			
AS19ec	Risque de catastrophe en non-vie	21%	S.O.				25%	S.O.			
AS19f	Risque lié aux immobilisations incorporelles	0%	S.O.				0%	S.O.			
AS19g	Risque opérationnel	6%	S.O.				7%	S.O.			
AS20	Montant total du capital de solvabilité requis pour les sous-modules «risque de spread» et «concentrations du risque de marché» et le module «risque de contrepartie» pour lequel une réévaluation des échelons de qualité de crédit affectés aux expositions plus importantes et plus complexes a été effectuée conformément à l'article 4, paragraphe 5, du règlement délégué (UE) 2015/35 - au niveau d'agrégation disponible - exprimé en pourcentage du montant total du module ou du sous-module concerné (lorsque le capital de solvabilité requis pour risque de crédit est calculé à l'aide de la formule standard)[2]	Données actuellement indisponibles	S.O.				Données actuellement indisponibles	S.O.			
AS20a	Risque de spread		S.O.					S.O.			
AS20b	Concentration du risque de marché		S.O.					S.O.			
AS20c	Risque de contrepartie		S.O.					S.O.			

Annex A - solo		2016					2017				
Numéro de cellule	Élément	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance	Toutes les entreprises d'assurance et de réassurance	Entreprises d'assurance vie	Entreprises d'assurance non-vie	Entreprises d'assurance exerçant simultanément des activités d'assurance vie et non-vie	Entreprises de réassurance
<b>EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE CAPITAL — MODÈLES INTERNES</b>											
AS21	Montant total du capital de solvabilité requis calculé à l'aide d'un modèle interne partiel approuvé - au niveau d'agrégation disponible - exprimé en pourcentage du montant total du capital de solvabilité requis	0%		S.O.			0%		S.O.		
AS21a	Montant total du capital de solvabilité requis calculé à l'aide d'un modèle interne partiel approuvé dont le champ d'application couvre le risque de crédit inclus aussi bien dans le risque de marché que dans le risque de contrepartie - au niveau d'agrégation disponible - exprimé en pourcentage du montant total du capital de solvabilité requis	0%		S.O.			0%		S.O.		
AS22a	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance utilisant un modèle interne intégral approuvé pour le calcul du capital de solvabilité requis	3		S.O.			3		S.O.		
AS22b	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance utilisant un modèle interne partiel approuvé pour le calcul du capital de solvabilité requis	0		S.O.			0		S.O.		
AS22c	Nombre d'entreprises d'assurance et de réassurance utilisant un modèle interne approuvé dont le champ d'application couvre le risque de crédit inclus aussi bien dans le risque de marché que dans le risque de contrepartie	3		S.O.			3		S.O.		
<b>EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES DE CAPITAL — EXIGENCES DE CAPITAL SUPPLÉMENTAIRE</b>											
AS23a	Nombre d'exigences de capital supplémentaire	0		S.O.			0		S.O.		
AS23b	Montant moyen des exigences de capital supplémentaire par entreprise	0		S.O.			0		S.O.		
AS23c	Répartition des exigences de capital supplémentaire en pourcentage du capital de solvabilité requis, pour l'ensemble des entreprises d'assurance et de réassurance contrôlées en vertu de la directive 2009/138/CE	0,00%		S.O.			0,00%		S.O.		